

Dimanche 19 mars

Quatrième dimanche de Carême (Lætare)

09 h 15 : confessions (Abbé DUVERGER)
10 h 00 : messe chantée (Abbé DUVERGER)
18 h 00 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement

Lundi 20 mars

***Saint Joseph, époux de la T.S. Vierge Marie,
Patron de l'Église universelle et de notre chapelle***

18 h 30 : messe **chantée** (Abbé DUVERGER)

Mardi 21 mars

de la férie

Mémoire de Saint Benoît, abbé

07 h 30 : messe (Abbé JEHL)
18 h 15 : chapelet

Mercredi 22 mars

de la férie

17 h 00 : confessions (Abbé DUVERGER)
18 h 15 : chapelet
18 h 45 : messe (Abbé DUVERGER)

Jeudi 23 mars

De la férie

11 h 30 : messe (Abbé DUVERGER)
18 h 15 : chapelet
18 h 45 : messe (Abbé JEHL)

Vendredi 24 mars

De la férie

Mémoire de Saint Gabriel, archange

06 h 00 : messe (Abbé DUVERGER)
18 h 00 : chemin de Croix
18 h 45 : messe (Abbé JEHL)

Samedi 25 mars

Annonciation de la Très Sainte Vierge Marie

11 h 00 : messe (Abbé JEHL)
18 h 15 : chapelet

Dimanche 26 mars

Premier dimanche de la Passion

09 h 15 : confessions (Abbé JEHL)
10 h 00 : messe chantée (Abbé JEHL)
18 h 00 : vêpres et salut du Saint-Sacrement

CE DIMANCHE, à la sortie de la messe, une 2^o quête pour les écoles de la Fraternité Saint Pie X. Chèques, à l'ordre de 'Prieuré de la Sainte-Famille'. Il n'est pas possible d'obtenir un reçu fiscal pour cette quête.

Pour en obtenir un, envoyer directement un chèque à l'ADEC, Maison St Pie X – 11 rue Cluseret – 92280 Suresnes cedex.

NOTE LITURGIQUE : A la messe lue pendant le Carême, se mettre à genoux pendant la collecte et la postcommunion (contrairement aux autres jours de l'année).

A la messe chantée, on reste debout du début à la lecture de l'épître.

FONTAINE A EAU BENITE : le prieuré s'est doté d'une cuve à eau bénite. Vous pouvez désormais vous servir librement... en manipulant le robinet avec précaution.

LUNDI 20 MARS : fête de Saint Joseph, titulaire de notre chapelle. Messe chantée à 18h30. Ce jour-là renouvellement de la consécration de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X à Saint-Joseph.

NUIT DE SAMEDI 25 MARS A DIMANCHE 26 MARS : passage à l'heure d'été. Avancer d'1 heure.

SAMEDI 1^{er} AVRIL : Sortie de Carême pour les étudiants. Se renseigner auprès de M. l'abbé Jehl

COMMUNION PASCALE : Le temps pour faire ses Pâques s'étend du dimanche de la Passion (26 mars) au dimanche après l'Ascension (21 mai).

LE STATIONNEMENT DANS LA COUR DU PRIEURE sera impossible dimanche des Rameaux (2 avril) et samedi 8 avril soir (Veillée pascale)

DOCTRINE - ADULTES :

- Cycle complet sur un an (pour remise à niveau ou débutant) : le mardi de 19h30 à 20h30.
- Cours d'approfondissement : 2 vendredis / mois de 19h30 à 20h30. Le 31 mars.

CATECHISME – ENFANTS & ADOLESCENTS : le mercredi de 15h à 16h30 pour les élèves du primaire. & le samedi pour les lycéens : 10h-11h ; pour les collégiens : 11h-12h.

CHAPELET « LA FRANCE PRIE », chaque mercredi, à 18h00, Place Wilson.

LIBRAIRIE : De nouveaux livres sont proposés : passez-voir dès ce dimanche. Désormais, vous pourrez profiter de titres qui seront renouvelés régulièrement, grâce à un partenariat avec la librairie 'A la Bonne Source' (34 rue Chaudronnerie à Dijon). Prendre le temps à de bonnes lectures est très bénéfique : plaisir de lire et force de la lecture !

Denier du Culte : les nouvelles enveloppes sont à votre disposition.

Honoraires de messe : Messe : 18€ - Neuvaine : 180€ - Trentain (pour un défunt) : 720€

Pour s'abonner / se désabonner à la diffusion des annonces du Prieuré, se signaler à : 21p.dijon@fsspx.fr